

La France & Mutualiste & VOUS

n°64

JUIN
2019



*L'Hermione,
une aventure
historique
et solidaire*

L'assurance d'un esprit de famille



VOTRE MUTUELLE

Nouveau Prix Photo :
nos 3 lauréats

VOS CONTRATS

Santé : Nelly et Jean-Claude
économisent 3 000 € par an

PATRIMOINE

Comprendre les
unités de compte



Dominique Burlett
Président

Chères adhérentes, chers adhérents, lorsque vous lirez ces lignes, la période des assemblées annuelles locales et de l'assemblée générale à Nantes sera derrière nous. Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, il est important de préciser que la situation de notre mutuelle est bonne : les résultats 2018 ont été très bons et la transformation de La France Mutualiste est en parfaite adéquation avec la révolution structurelle qui touche le monde de l'assurance en France mais aussi dans le reste du monde.

Autre point de satisfaction : nous sommes quasiment arrivés au milieu de l'année 2019 et les résultats actuels sont plus que conformes aux objectifs ambitieux fixés par le conseil d'administration.

En plus de ces bons résultats, je voudrais partager avec vous la fierté d'adhérer à une mutuelle qui s'engage dans la protection de ses adhérents et de leurs proches.

La proximité avec les combattants et les militaires est renforcée et reconnue par les autorités et les associations concernées. Son rôle sociétal est réel, tant au profit de la mémoire collective que des personnes en situation de fragilité ou de handicap. C'est un réel honneur pour moi de présider une mutuelle solidaire.

Pour nous faire mieux connaître, nous avons lancé une campagne de publicité que vous avez certainement vue ou entendue, un Prix Photo et un baromètre sur la transmission qui ont fait sensation !

Cela dit, et comme je vous l'écris à chaque fois, les meilleurs ambassadeurs pour faire connaître notre mutuelle, c'est vous, les adhérents. Je compte sur vous.

Bonnes vacances d'été.



La France Mutualiste
Tour Pacific | 11-13 cours Valmy - 92977 Paris La Défense Cedex
T. 01 40 53 78 00
www.la-france-mutualiste.fr

Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité.
Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

Directeur de la publication : Dominique Burlett, président – **Directeur de la rédaction** : Dominique Trébuchet, directeur général
Comité de rédaction : Brigitte Daeschler, Jacques Desbois, Nicolas Flambeaux, Vincent Godard, Tania Gombert, Charlotte Laour, Alain Marais, Richard Pernod, Stanislas Perrin, Maud de Valicourt – **Réalisation** : The Progressive Company – **Impression** : AGIR GRAPHIC, ZI Des Touches, 96 boulevard Henri Becquerel, 53022 Laval – **Dépôt légal à parution** : ISSN 1771-8031 – CPPAP n° 1119 M 07058 – **Crédits photo** : iStockphoto, Association Hermione - La Fayette / F. Latreille, Camilo Leon-Quijano, Margaux Stypak, Hugo Weber - Photo de couverture : Maxime Franusiak - Association Hermione - La Fayette. Prix au numéro : 0,30 €
En ajout, une page spéciale, recto seul, personnalisée par chacun des comités mutualistes.

07 VOTRE MUTUELLE

Une assemblée générale tournée vers l'avenir

09 VOS CONTRATS

Connaissez-vous les avantages de l'épargne handicap

10 PATRIMOINE

Acheter sa résidence principale dans les meilleures conditions

15 AUTO HABITATION SANTÉ

Santé : faites un check-up pour l'été !

16 TRANSMISSION

Focus sur ces initiatives au profit de l'intergénération

18 ESPRIT DE FAMILLE

Des vacances pour se ressourcer en famille

& Vous

Un fort surcroît d'activité a entraîné des retards dans la gestion administrative des dossiers de certains adhérents et nous prions ces derniers de nous en excuser. Toutes les équipes sont mobilisées pour améliorer notre qualité de service.

Commander un livre ou un dvd de l'ECPAD

La remise de 30% est réservée aux lecteurs de La France Mutualiste & Vous sur l'un et/ou l'autre des DVD présentés dans le numéro 64, du 15 juin 2019 au 15 août 2019. Cette offre est non cumulable et n'est valable que pour une seule commande.

CODE PROMOTION : FM1505

Renseignements : 01 49 60 59 88

- Par Internet : www.boutique.ecpad.fr

- Par courrier : sur papier libre, chèque à l'ordre de « L'agent comptable de l'ECPAD », ajouter 5,50 € de frais d'expédition forfaitaires. Adresse : ECPAD, 2 à 8 route du fort, 94200 IVRY-SUR-SEINE



Suivez-nous !



EN CHIFFRES



77 %

Plus de 3/4 des Français ont accordé leur confiance à l'armée sur la décennie 2009-2019. Selon une étude menée sur dix ans autour de la confiance en politique, l'armée, les PME et les hôpitaux sont les 3 acteurs sociaux et économiques qui se démarquent positivement dans l'esprit des Français. À contrario, les syndicats, les banques ou encore les partis politiques ont vu leur niveau de confiance chuter.

Source : baromètre de la confiance politique du CEVIPOF - Janvier 2019



53 m²

Le gain moyen de surface pour les personnes ayant déménagé en 2019 est confortable. Depuis le début de l'année, ce sont près de 3 Français sur 4 qui ont changé pour un logement plus grand. « Une grande majorité de Français font le choix de déménager pour se rapprocher de leur lieu de travail et disposer d'un logement plus spacieux et agréable, relève Céline François, directrice marketing de Cofidis France. »

Source : étude CSA Research pour Cofidis France, 2019

1,4 million

Les vacanciers français ont été 1,4 million de plus à partir à l'étranger en 2018, soit près de 16 millions de partants pour un total de près de 135 millions de nuitées contre 126 millions en 2017. Cette augmentation s'explique en partie par le fait qu'il est souvent plus facile et moins cher, au départ de Paris et de plus en plus de villes de province, de choisir une destination étrangère qu'hexagonale.

Source : enquête Pro Tourisme 2018-2019



1 650 €

Ce chiffre représente la somme moyenne que les grands-parents dépensent pour s'occuper de leurs petits-enfants chaque année. Sur l'ensemble des dépenses, c'est le transport qui coûte le plus cher aux grands-parents. En 2^{ème} position, on retrouve l'aide financière accordée directement aux parents, puis les jouets à la 3^{ème} place. Enfin, ils sont près d'1/3 à affirmer mettre de l'argent de côté pour l'avenir de leurs petits-enfants.

Source : enquête Ipsos pour l'Observatoire E. Leclerc des Nouvelles Consommations, 2019



1^{er} février 2019

Depuis le début de l'année, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé a mis en place l'e-mail « lanceur.alerte@ansm.sante.fr » afin de permettre aux citoyens de signaler un problème rencontré avec un produit pharmaceutique ou cosmétique. Dans le cadre de cette procédure, les lanceurs d'alerte sont protégés par l'anonymat.

Source : Le quotidien du médecin



La Transmission en images

« La France Mutualiste entre dans une nouvelle ère de son histoire en élargissant sa cible d'adhérents et en développant de nouvelles activités. Avec ce baromètre et ce Prix Photo sur la transmission et les solidarités intergénérationnelles, elle confirme son engagement autour des sujets d'intérêt général et sociétaux qu'elle souhaite mettre en lumière, et donne l'opportunité à des jeunes talents d'exprimer leur sensibilité à ce thème. » a déclaré Dominique Burlett, président de La France Mutualiste, en introduction de la soirée du 11 avril.



Le Prix Photo La France Mutualiste a vocation, chaque année, à récompenser des reportages inédits de jeunes photographes. Pour cette première édition, La France Mutualiste a choisi de mettre à l'honneur une dimension forte pour elle comme pour ses adhérents : les

solidarités intergénérationnelles. Sous la houlette d'un jury de professionnels présidé par Alain Mingam, photjournaliste et commissaire d'expositions, 3 lauréats ont été primés pour leur travail. À travers l'objectif de leur appareil, tantôt en noir et blanc, en couleur ou en format

Polaroid, ils ont su illustrer ce thème complexe à leur façon, créer des œuvres inédites en saisissant les éléments qui composent leur quotidien, ou en nous laissant pénétrer leur intimité touchante. Les œuvres présentées révèlent la Transmission, puissante et poignante.



De gauche à droite : Élise Plus, directrice générale de Polka - Alain Mingam, président du jury - Lionel Charrier, responsable du service photo de Libération - Agnès Grégoire, directrice de la rédaction de Photo - Lizzie Sadin, photo-reporter

Et nos 3 lauréats sont...



Camilo Leon-Quijano, 1^{er} prix avec la série « Racines »

Né en 1991 à Bogotá (Colombie), Camilo est doctorant en sociologie à l'EHESS et enseignant à l'Université-Paris 8. Entre 2017 et 2018, il a déjà remporté plusieurs prix.

« Telle une racine qui ancre sa plante dans le sol tout en assurant son alimentation, la solidarité est une interdépendance sociale qui incite les humains à se soutenir mutuellement. Ce travail documentaire explore les liens de solidarité au niveau microsociologique dans le cadre familial. Il se plonge dans l'intimité d'Isabelle pour découvrir les interactions quotidiennes dans un espace social refoulé. Isabelle et sa famille m'ont ouvert leurs portes pour me faire comprendre le sens caché des liens qui les unissent. Ce récit est le résultat de leur confiance et de leur amitié. »



Hugo Weber, 2^{ème} prix avec la série « Je rentre bientôt »

Hugo a 26 ans et réside à Milan depuis 2003. Passionné d'art visuel depuis l'enfance, il dessine dans un premier temps, puis se met à la photo à 18 ans.

« La chose la plus touchante, c'était que l'AVC avait tué sa partie libre et fière, en me livrant une nouvelle image de ma mère, qui sans défense s'ouvrait à moi pour me demander de l'aide. Nous avons utilisé la photographie comme thérapie, pour qu'elle puisse, en premier lieu, accepter sa nouvelle condition de dépendance aux autres et pour redécouvrir sa vie (à travers des cahiers, des photos, ses amis), son "elle" qui a disparu, vu que les dégâts cérébraux ont touché aussi sa mémoire. Pour la première fois, j'ai vu ma mère aussi comme une femme et non pas seulement comme ma mère. »



Margaux Stypak, 3^{ème} prix avec la série « Rose »

Inspirée par François Truffaut ou Sophie Calle, Margaux aime l'autofiction, le récit de l'intime et adore raconter des histoires. Elle photographie la vie quotidienne au smartphone ou à l'argentique.

« Les solidarités intergénérationnelles commencent par regarder les autres, lever la tête de son smartphone, découvrir la richesse des gens, leur beauté et vouloir leur rendre, un peu, hommage comme on peut, comme on veut. Rendre hommage au gang des trottinettes, sportifs en herbe un brin casse-cou à la maman qui traîne le caddie trop lourd des denrées pour toute la famille, denrées qui partiront bien vite ! Immortaliser une partie de bridge à la maison de retraite, une sortie de monsieur au centre Pompidou et les sorties quotidiennes des séniors qui demandent aussi beaucoup d'énergie. »



© Camilo Leon-Quijano



© Hugo Weber



© Margaux Stypak

Retrouver les séries primées des lauréats et les photos de la soirée sur notre site www.lafrancemutualiste.fr

Notre étude inédite

Les Français, la transmission et les solidarités intergénérationnelles

La thématique de la 1^{ère} édition de l'étude Ipsos pour La France Mutualiste fait écho aux valeurs de la mutuelle et à son engagement envers ses adhérents, au travers de ses offres, de ses services et de sa Fondation d'entreprise.

Réalisée par internet du 22 février au 4 mars 2019 auprès de 1 000 personnes représentatives de la population française âgées de 18 ans et plus, l'étude met en exergue une forme de crise de

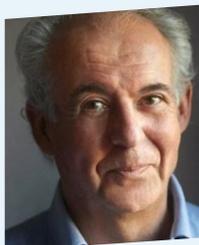
la transmission au sein de la société. Ce qui est particulièrement frappant, c'est le regard que portent les plus jeunes sur leur génération, qu'ils qualifient volontiers d'individualiste voire d'égoïste. Cela peut s'expliquer par le fait que leurs peurs et leurs angoisses – qui sont bien plus présentes que chez leurs aînés au même âge – constituent une réaction de défense et de retrait dans un contexte sociétal plus hostile.

« Au-delà du jugement que les générations se portent entre elles, au sein de la famille les liens intergénérationnels apparaissent comme riches et complémentaires. »

Brice Teinturier,
Directeur général d'Ipsos

Retrouver tous les résultats de notre étude sur notre site www.lafrancemutualiste.fr

4 personnalités nous livrent leur analyse sur le sujet



Roger-Pol Droit,
philosophe et écrivain

« Transmettre, c'est aussi inventer. ' « Tu as connu, toi, le monde en noir et blanc ? » Le jour où une enfant de cinq ans m'a posé cette question, j'ai compris que le monde connecté et ses images avaient transformé

les relations entre générations. Il nous faut repenser tous les aspects de la transmission, en équilibrant fidélité à des valeurs et invention de nouveaux langages. »



Carole Gadet,
chargée de mission « approches intergénérationnelles » pour l'Éducation nationale

« Progrès technologiques, crises sociales et économiques, crise de la transmission, autant de mutations qui redéfinissent une

nouvelle société et de nouvelles générations. Il apparaît urgent d'œuvrer pour un monde commun qui englobe toutes les générations en présence et de favoriser à travers l'éducation et tout au long de la vie, les échanges et transmissions intergénérationnels (valeurs, savoirs, cultures). »



Jean-François Serres,
représentant de la vie associative et des fondations au Conseil économique, social et environnemental

« La crise de la transmission, c'est d'abord la crise de la relation. La montée très mal vécue des

incivilités éclaire en creux le prix que les Français accordent à ce bain social fait de nos relations. Elle donne le sentiment d'une certaine perte de maîtrise collective ; savons-nous encore cultiver ce tissu relationnel premier, le socle de notre concorde ? Le "savoir-vivre ensemble" serait en fin de compte, l'affaire première des transmissions, l'essentiel des passages de relais. »



Pauline Constant,
responsable du réseau des étudiants de la start-up « Tous en tandem »

« Je pense que nous ne sommes pas une génération plus difficile mais plus complexe, parce qu'on a le choix... Les jeunes d'aujourd'hui

sont plus exigeants, c'est sûr. Ils ont envie d'apprendre de leurs expériences. Un prof, un cours, oui, mais il faut que ça fasse sens. La transmission descendante, ça ne marche plus. Avant, la transmission se faisait au sein du cercle familial, aujourd'hui, les jeunes ont envie de choisir leurs propres mentors. »

Un peu d'intelligence artificielle

Le groupe La France Mutualiste poursuit son développement pour vous accompagner au mieux avec des services innovants. Il a ainsi fait le choix de la technologie alliée à l'expertise du secteur assurantiel en investissant dans la société Zaion. Cette start-up propose une solution de gestion de la relation client vocale avec un agent conversationnel baptisé « Céline », qui aiguille les appels grâce à une analyse sémantique. Alors concrètement, ça veut dire quoi ? « Avec ce nouveau service, la mutuelle pourra

bientôt traiter plus d'appels téléphoniques et être ainsi plus réactive quant à vos demandes. Notre objectif est de valoriser le conseil et le service à nos adhérents. Grâce à la solution Zaion, le robot Céline va permettre de répondre à un plus grand nombre d'appels le plus rapidement possible, pour ensuite orienter les adhérents vers le conseiller adéquat qui, seul, peut adapter ses recommandations à l'orientation de vos demandes » explique Dominique Trébuchet, directeur général de La France Mutualiste.

Une assemblée générale tournée vers l'avenir

La région nantaise a accueilli cette année l'assemblée générale annuelle de La France Mutualiste. Un choix lié à l'une des régions historiquement importantes de la mutuelle, mais aussi à l'actualité avec la présence de *L'Hermione* que la Fondation d'entreprise et les régions soutiennent, et que les délégués et leurs conjoints ont pu visiter le lendemain (voir page 19).



Le jeudi 23 mai, les 95 délégués présents ont tout d'abord assisté à trois interventions :

Une analyse passionnante et sans langue de bois de « *La situation de notre défense au niveau national, européen et mondial face aux enjeux géopolitiques actuels* », par Caroline Galacteros, colonelle de réserve, ancienne auditrice de l'IHEDN, qui a enseigné la stratégie et l'éthique à l'École de Guerre et à HEC, et préside aujourd'hui le think tank Géopragma.

Un tour d'horizon des concentrations, transformations et mutations du secteur resituant « *Les enjeux de l'assurance d'aujourd'hui et de demain* » par Mikaël Maslé,

délégué général de la Réunion des Organismes d'Assurance Mutuelle (ROAM).

Dominique Trébuchet, directeur général de La France Mutualiste, a conclu la matinée en énumérant les très nombreux chantiers initiés par la mutuelle face à ces enjeux pour mieux servir les adhérents et leurs familles. « *Nous ne sommes pas obligés de suivre comme des moutons tout ce qui se fait, a-t-il affirmé. Mais l'important ce sont nos valeurs. Et ce sont ces valeurs et la solidité de notre mutuelle qui nous permettent d'avoir ce positionnement unique sur le marché, de courtier conseil en assurance mutualiste.* »

L'après-midi, les délégués ont voté l'ensemble des résolutions proposées, notamment 2 résolutions faisant évoluer les statuts et le règlement intérieur de la mutuelle :

- L'une liée à la représentation des adhérents au plus près du terrain, avec des délégués par département et non plus par comité mutualiste, faisant passer le nombre de délégués potentiels de 131 à 167. Un article y sera consacré dans ce magazine en septembre.

- L'autre liée à la nécessité de préparer la parité au sein du conseil d'administration, obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2021.

« *Croyez bien que le président et la direction générale mettent tous leurs efforts pour faire évoluer la mutuelle, améliorer notre qualité de service et poursuivre l'aventure de La France Mutualiste au profit des anciens combattants et des familles*, a conclu le président Dominique Burlett. *Dans le monde d'aujourd'hui, il ne sera pas possible de poursuivre cette aventure sans nous ouvrir à un public beaucoup plus large.* »

Nouveau contrat

Préparer ses obsèques pour avoir l'esprit tranquille



Le saviez-vous ? En moyenne, il faut compter 3 350 euros pour des obsèques (source : UFC Que Choisir pour 2017).

Avec Prépar'Obsèques*, un capital défini à l'avance est anticipé pour couvrir ces frais et le capital est versé intégralement au(x) bénéficiaire(s) même si le décès intervient avant la date prévue de cotisation complète.

Grâce à Prépar'Obsèques, il est possible, comme son nom l'indique, de préparer et d'organiser ses obsèques, avec de multiples options – pour la chambre funéraire, le type de cercueil, une inhumation ou une crémation, une cérémonie civile ou religieuse, etc. – et surtout d'accompagner les familles dans les démarches administratives.

Une souscription en ligne facile

En 5 questions seulement, le conseiller est en mesure de proposer un contrat avec les meilleures options qui tiennent compte des choix de la personne.

Chacun est libre d'opter pour la formule la plus adaptée, en fonction de ses souhaits, le montant du capital pour le financement et le détail des prestations attendues. En effet, ce nouveau contrat est :

- **Modulable** : en capital, ou en prestations... ou les deux ! Quelle que soit la formule, le souscripteur pourra sélectionner les options d'assistance et de gestion de ses volontés.
- **Personnalisable** : certains préféreront un versement unique à la signature du

contrat, d'autres des versements par mois selon un échéancier, d'autres encore feront un mixte des deux. Quant aux prestations, il existe 32 combinaisons possibles.

• **Évolutif** : le contrat Prépar'Obsèques peut être souscrit à partir de 40 ans (jusqu'à 85 ans inclus et sans questionnaire médical). Les choix de chacun à un instant de sa vie peuvent évoluer, c'est pourquoi rien n'est figé à la souscription du contrat. Le volet assistance de Prépar'Obsèques permet de modifier à tout moment ses volontés.

Avec Prépar'Obsèques, la succession est anticipée. L'assuré ou le couple assuré peut avoir l'esprit libre en sachant qu'à tout moment il peut modifier ses choix. Les proches seront déchargés et pourront peut-être ainsi plus facilement faire leur deuil.

* Le contrat Prépar'Obsèques est proposé par Média Courtage - Société du groupe La France Mutualiste - courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.oriass.fr (RCS 524 259 975 BREST) – SIRET n°524 259 975 00026 - rue Jean Fourastié, CS800003, 29480 Le Relecq Kerhuon. L'assureur partenaire est Auxia et le prestataire funéraire est Roc-Eclerc du groupe Funécap

Plus d'informations sur notre site www.lafrancemutualiste.fr et au 01 40 53 78 00

Nos contrats primés par les experts



Pour la 7^{ème} année consécutive, le Label Excellence des Dossiers de l'Épargne a été attribué à notre contrat d'assurance vie Actépargne2 pour ses performances, ses modes de gestion (libre ou profilée) et ses 4 arbitrages gratuits par an. Le Livret Jeun'Avenir a également reçu cette récompense.

Le nombre de contrats d'assurance vie par adhérent est-il limité ?

NON ! Si pour les contrats d'épargne comme le Livret A ou le PEL, la réglementation limite le souscripteur à un seul contrat, il est possible de souscrire plusieurs contrats d'assurance vie pour une seule personne. Les règles dépendent ensuite des conditions générales propres auxdits contrats. À titre d'exemple, vous pouvez souscrire autant de contrats Actépargne2 que vous le souhaitez.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller mutualiste.

Connaissez-vous les avantages de l'épargne handicap

En France, près de 12 millions de personnes sont touchées par un handicap, qu'il soit physique ou mental. Le contrat d'assurance vie Actépargne2, avec la fiscalité épargne handicap permet d'assurer des revenus aux personnes atteintes d'une infirmité les empêchant de se livrer, dans des conditions normales de rentabilité, à une activité professionnelle.

Protéger les plus faibles avec un dispositif fiscal spécifique

Créée en 1983 et réformée en 2005, la fiscalité épargne handicap permet de protéger les personnes atteintes d'infirmité.

Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, l'objectif de la fiscalité épargne handicap, est de garantir le versement d'un capital ou d'une rente viagère : cela explique qu'il doit être souscrit pour une durée minimale de 6 ans.

Comme pour tout contrat d'assurance vie, le souscripteur ou l'adhérent peut récupérer à tout moment les sommes versées. Les sorties se font sous forme de rachat total ou de rentes viagères. Dans ce dernier cas, la rente correspondante n'est pas intégrée pour le calcul des revenus qui détermine le droit éventuel à l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

La fiscalité épargne handicap permet également de profiter d'une réduction d'impôt de 25 %* sur le montant des primes versées (frais inclus). Cette réduction est indépendante de celle qui concerne la déductibilité des cotisations versées au titre de la RMC et du disponible fiscal des contrats retraite (du type PERP, PREFON, etc.).

Deux autres particularités sont à souligner :

- Les contrats épargne handicap ne sont pas soumis aux contributions sociales au décès de l'assuré.
- Les intérêts du fonds en euros ne sont soumis aux prélèvements sociaux qu'à l'occasion du rachat partiel ou total du contrat.

Comment en bénéficier ?

Que vous soyez déjà détenteur d'un contrat d'assurance vie Actépargne2 à La France Mutualiste ou que vous souhaitiez en souscrire un**, vous pouvez prétendre à ce dispositif en justifiant de votre invalidité. L'administration fiscale accepte tout type de preuve écrite, parmi lesquelles :

- la carte d'invalidité prévue à l'article 173 du code de la famille et de l'aide sociale,
- une attestation prouvant l'admission en milieu ordinaire du travail avec réduction de salaire en raison d'un rendement professionnel notablement diminué,
- une décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) permettant l'accueil en centre d'aide par le travail ou en atelier protégé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre conseiller mutualiste.

**Dans la limite de 1525 euros par an majorée de 300 euros par enfant à charge.*

*** Il est possible, sous conditions, de requalifier un contrat d'assurance vie en « épargne handicap » tout en conservant l'ancienneté du contrat.*

Le handicap, c'est quoi ?

Selon la définition donnée par la loi handicap du 11 février 2005 (art. 14) portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, « constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. ».

Nelly et Jean-Claude ont économisé 3 000 € par an grâce à La France Mutualiste



Jean-Claude découvre La France Mutualiste et la Retraite Mutualiste du Combattant il y a 3 ans, à la faveur d'un article dans l'Indépendant alors qu'il est en vacances dans les Pyrénées. De retour chez lui, en Normandie, il prend rendez-vous avec son conseiller, Brice Félan, et contracte une RMC.

En 2018, il se rend avec sa femme Nelly à l'assemblée annuelle du comité mutualiste de sa région et découvre les nouvelles assurances proposées par la mutuelle et distribuées par Média Courtage. Or, justement, Nelly et lui trouvent qu'ils payent extrêmement cher leur mutuelle santé (557 € par mois pour 2) qui vient en outre de leur notifier une augmentation. Mais à 78 et 80 ans, ils n'osaient pas changer, pensant être confrontés à une situation de limite d'âge.

N'ayant rien à perdre, un nouveau rendez-vous est pris avec Brice, qui les oriente vers un conseiller spécialisé, grâce au système « ExpertLib » développé par La France Mutualiste. Un devis comparatif est fait en direct sur la même base de conditions que leur mutuelle en cours. Et le verdict tombe : l'offre de Média Courtage est à 270 € par mois pour 2, soit plus de 3 000 € d'économie par an !

« Ce que nous montrait le conseiller spécialisé à l'écran, nous l'avons reçu ensuite par courrier » commente Nelly.

Faites un devis sur notre site www.lafrancemutualiste.fr

Acheter sa résidence principale dans les meilleures conditions



Pour une majorité de Français, être propriétaire de sa résidence principale est une priorité patrimoniale et plus d'un ménage sur deux est propriétaire de sa résidence principale, selon une étude de l'Insee en 2017. Alors pour mener votre projet à bien, il est important de considérer certains points clés.

Bien définir son projet immobilier

Avant de se lancer dans un achat immobilier, mieux vaut se poser quelques questions de base. Il est, par exemple, déconseillé de vendre au bout de trois ou quatre ans, au risque de revendre moins cher que vous n'avez acheté ! Inutile donc de se lancer dans l'acquisition d'un studio si vous êtes proche de vous marier ou d'avoir des enfants. De même, l'environnement est un élément essentiel : quels sont les moyens de transports proches ? Quid des écoles du quartier ? Quelle est la distance par rap-

port au lieu de travail (même si celui-ci peut changer) ?

Les qualités et défauts du « nid » convoité sont, elles aussi, à vérifier : travaux votés par la copropriété (ou toiture pour une maison individuelle), électricité, chauffage, etc. Demandez toujours les derniers rapports du syndic ainsi que les taxes d'habitation et taxes foncières.

Sachez que le vendeur doit établir un ensemble de diagnostics, ce qui inclut notamment l'évaluation de la surface (pour les appartements) et la recherche de présence de termites, d'amiante, ou encore de plomb.

Choisir sa solution de financement

Vient ensuite la question du financement. La plupart des acquéreurs ne dispose pas de l'intégralité des fonds nécessaires, et le recours au crédit immobilier est quasi systématique. Mais il est toujours conseillé de disposer d'un apport personnel afin de mieux négocier le taux du prêt, et également de supporter une charge financière moins lourde.

Actuellement, les conditions financières des crédits immobiliers sont très intéressantes : par exemple, en mai 2019, le taux moyen des crédits immobiliers sur 20 ans s'est établi à 1,20 %*. Il faut ensuite ajouter l'assurance Décès Invalidité Incapacité de travail (DIT) et les frais de dossier pour obtenir le Taux effectif Global. N'hésitez pas à faire jouer la concurrence !

Renseignez-vous également sur les prêts dit « aidés » (prêt à taux zéro, prêt Action Logement accordé aux salariés, prêts d'organismes sociaux, etc.). Ensuite, tout est fonction de votre capacité d'emprunt. Si vous pouvez payer 1 000 € par mois, vous pouvez par exemple emprunter (avec un TEG de 2 %) :

- 155 000 € sur 15 ans
- 197 000 € sur 20 ans
- 236 000 € sur 30 ans.

Dans tous les cas, il est conseillé de souscrire une assurance emprunteur.

* Selon l'Observatoire Crédit Logement/CSA.

L'épargne régulière, une bonne solution pour se constituer un capital

Pour se constituer, sans trop d'efforts, un apport personnel, l'épargne programmée reste la meilleure solution. Par exemple, si vous pouvez mettre 200 € de côté par mois pendant 4 ans (à 1%), vous obtenez au terme près de 10 000 €. Et, si vous arrivez à placer 300 € par mois, c'est 15 000 € au terme ! Cela vous permettra de payer les frais de notaire et peut-être quelques travaux d'aménagement. Si vous avez un contrat d'assurance vie, vous pouvez mettre en place des versements programmés pour préparer sereinement votre projet immobilier.

Dépendance : des régimes de protection pour chaque situation

Pour protéger un proche en situation de dépendance, il existe différentes mesures de protection juridique. Depuis 2017, le rôle des aidants familiaux est mieux reconnu : ces derniers disposent d'un statut juridique et du congé de proche aidant. Zoom sur les dispositifs existants.



La mise sous tutelle

C'est un régime de protection sous lequel peut être placée une personne majeure qui, en raison de l'altération de ses facultés personnelles (mentales, corporelles) ne peut manifester sa volonté (réflexion, prise de décision, etc.). Elle a besoin d'être représentée pour une grande partie des actes de la vie civile. A la demande de l'un des membres de la famille ou sur le signalement des services sociaux, le juge des tutelles décide alors de nommer un tuteur.

Le tuteur effectue ainsi seul tous les actes de gestion courante pour le compte du majeur protégé. Il a cependant besoin d'une autorisation écrite du juge des tutelles pour les actes importants (vente immobilière par exemple). La procédure de mise sous tutelle peut être longue car elle nécessite des expertises sociales, familiales et médicales.

L'aidant familial

Aussi appelé l'aidant naturel, il peut être le conjoint, l'enfant ou toute autre personne qui assiste une personne âgée dépendante ou en perte d'autonomie pour l'aider à accomplir les actes de la vie quotidienne (article R245-7 du Code de l'action sociale et des familles).

L'aidant peut accéder au statut de salarié, et être rémunéré par le proche aidé.

- La personne aidée est bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) : elle peut rémunérer l'aidant familial à condition qu'il ne soit pas son conjoint, son partenaire de Pacs ou son concubin.

- La personne aidée ne bénéficie pas de l'APA : elle peut employer l'aidant familial, quel qu'il soit, en tant qu'aide à domicile, dans le cadre des services à la personne.

Congé de proche aidant et congé de solidarité familiale

Plusieurs dispositifs permettent aux personnes en activité professionnelle de prendre des congés spécifiques pour accompagner un proche en perte d'autonomie grave ou en fin de vie.

Pour les salariés du privé, le congé de proche aidant (anciennement congé de soutien familial) permet de réduire ou de cesser son activité professionnelle, pour s'occuper d'un proche en situation de perte d'autonomie particulièrement importante.

Pour bénéficier de ce congé, il faut justifier d'une ancienneté d'un an minimum dans l'entreprise, d'un lien familial ou étroit avec la personne aidée. La durée du congé est fixée par accord d'entreprise ou accord de

branche. A défaut, sa durée est de 3 mois, renouvelables dans la limite d'un an sur l'ensemble de la carrière du salarié.

Les fonctionnaires bénéficient de deux autres dispositifs : la disponibilité (cessation d'activité pendant une certaine période) et le temps partiel.

Le congé de solidarité familiale permet d'accompagner un proche en fin de vie. Il peut être demandé par les salariés du privé comme par les fonctionnaires. Sa durée est de 3 mois renouvelables une fois. Ce congé n'est pas rémunéré, mais le salarié ou le fonctionnaire peut percevoir l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie, sur une période de 21 jours.

À SAVOIR

Le don de jours de repos entre collègues

Depuis la loi du 13 février 2018, les salariés du secteur privé peuvent donner des jours de repos non pris à un autre salarié qui s'occupe d'un proche en perte d'autonomie d'une particulière gravité ou en situation de handicap.

3 questions pour comprendre les unités de compte

1/ Qu'est-ce qu'une unité de compte ?

Dans un contrat d'assurance vie multi-support, vous pouvez investir dans un fonds en euros à capital garanti et dans des « unités de compte ». Ce sont des supports d'investissements (Sicav, Fonds communs de placement, etc.) qui vous permettent d'investir votre épargne sur des actifs financiers très variés et plus ou moins risqués (actions, obligations, immobilier, etc.).

Contrairement aux fonds en euros (et sauf mention spécifique), ces supports n'offrent pas de garantie sur le capital investi. La performance réalisée sera fonction de l'évolution des marchés financiers sur lesquels l'unité de compte est investie.

LE MOT

La gestion profilée

La souscription d'un contrat d'assurance vie multisupport implique de choisir les supports financiers dans lesquels investir. Certains assureurs proposent d'accompagner les épargnants en leur permettant d'accéder à une prestation clé en main : la gestion profilée. La gestion profilée détermine, en fonction des caractéristiques du placement et du profil d'investisseur du souscripteur, une répartition optimale entre les différentes unités de compte (et fonds en euros). Cette allocation est respectueuse du niveau de risque que l'épargnant est prêt à assumer. Un mécanisme de rééquilibrage automatique permet ensuite, à échéance régulière, d'éviter que la répartition constatée ne dérive de la grille initiale. Le souscripteur est ainsi libéré des contraintes de gestion financière jusqu'au terme de l'horizon d'épargne.



Mais avec la baisse régulière du rendement des fonds en euros, il est conseillé de diversifier une partie de son capital au profit de ce type d'investissement pour espérer une meilleure rentabilité sur le long terme.

Sans compter que vous pouvez régulièrement modifier la répartition de votre épargne au sein du contrat, sans pénalités fiscales. Faites le point une fois par an pour visualiser la performance globale de votre contrat (voir encadré ci-contre).

2/ Comment bien diversifier son épargne en fonction de ses projets ?

Il est important d'avoir une vision globale de son patrimoine. Car au-delà de votre assurance vie, vous avez peut-être d'autres placements à degré de risques divers. Ensuite, il est préférable de ne pas tout investir d'un bloc sur un seul support, pour ne pas subir une forte baisse en cas de retournement des marchés. Le plus simple est bien souvent de procéder à des versements réguliers sur un fonds diversifié, ce qui permet de lisser les résultats sur la période d'investissement.

3/ Les questions à poser à son conseiller

Avant tout placement, et si vous êtes néophyte, n'hésitez pas à consulter votre

conseiller. Il existe de nombreux supports d'investissements et il est parfois difficile de s'y retrouver ! En fonction de vos projets, de votre horizon de placement et de votre appétence au risque, c'est votre conseiller qui pourra vous aiguiller. Enfin, n'oubliez pas de lire le Document d'Information Clé (voir page 13) qui vous donne les éléments essentiels du placement.

Dynamiser ou sécuriser vos placements

Vous pouvez décider de dynamiser vos investissements en réduisant la part dédiée au fonds en euros (à capital garanti) au profit d'une unité de compte investie sur les marchés d'actions, par exemple. Si votre horizon de placement est assez long, cela permet d'espérer un meilleur rendement. À l'inverse, il est possible de réduire la partie risquée en arbitrant ces sommes vers le fonds en euros. C'est généralement conseillé si vous avez l'objectif de récupérer votre capital à court ou moyen terme. Selon les contrats, il existe également des options d'arbitrage automatique permettant soit de dynamiser les gains chaque année en les investissant sur un support à fort potentiel de rentabilité, soit de sécuriser les plus-values en les transférant vers un fonds en euros. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Le document d'information clé (DIC)

Ce document, standardisé au niveau européen, de 2 à 3 pages, doit fournir une information claire, exacte et non trompeuse sur le produit concerné.

Il doit permettre à l'épargnant de prendre une décision d'investissement en connaissant les principales caractéristiques du produit. Il ne s'agit en aucun cas d'un document publicitaire.

➤ Niveau de risque

Cette échelle indique le niveau de risque du produit. **Le niveau 1 reflète le niveau de risque le moins élevé** (avec un potentiel de performance faible) et 7 est le niveau le plus risqué (avec un potentiel de performance plus élevé).



Un risque 1 ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque, simplement qu'il est assez faible.

➤ Les scénarios de performance

Les différents scénarios sont basés sur les variations constatées les années précédentes. Ce que vous obtiendrez dépendra de **l'évolution du marché et de la durée** pendant laquelle vous conserverez le produit.



Les performances passées d'un placement financier ne garantissent pas ses performances futures.

➤ Les frais

Cette partie détaille l'ensemble des frais prévus dans le produit :

- **Coûts ponctuels** : frais d'entrée et de sortie.
- **Coûts annuels récurrents** : ce sont les frais de gestion. Ils sont déduits de la performance.
- **Coûts accessoires** : il peut s'agir des commissions de surperformance si le produit a atteint un objectif fixé par le gérant.



Auto

À l'étranger, roulez en toute sérénité

Aujourd'hui, en quelques clics, vous pouvez réserver une voiture à l'étranger. Une facilité qui ne vous dispense pas de procéder aux vérifications élémentaires. Ainsi, peu importe le pays, privilégiez des professionnels reconnus. Et, si cela n'est pas possible, vérifiez avec soin la qualité du loueur.

De plus, choisissez un loueur possédant une agence où vous pourrez récupérer et rendre votre véhicule de location. Ne passez pas par les loueurs proposant de vous attendre à l'aéroport ou à la gare pour vous remettre le véhicule. Cela pourrait se retourner contre vous à la fin de votre séjour.

Dernier point à considérer : l'agence doit posséder un numéro de téléphone local accessible à tout moment. Ainsi, en cas de problème ou de panne, vous obtiendrez plus facilement une assistance.

Vérifiez les garanties incluses

L'assurance "Responsabilité Civile" (couvrant les dommages corporels ou matériels que le conducteur peut causer aux autres passagers) est obligatoire partout dans le monde. Par contre, dans de nombreux pays, la garantie "Dommages corporels du conducteur" n'est pas incluse. Dans ce cas de figure, nous vous conseillons de souscrire une garantie complémentaire qui vous protégera en cas d'accident.

Souscrivez l'option « Rachat de franchise »

Souvent proposée en option par les loueurs pour une somme modique, la formule « Rachat de franchise » vous permet en cas de vol ou d'accident, d'être remboursé du montant de la franchise restant à votre charge. Cette option est intéressante si le montant de votre franchise est élevé, ce qui est souvent le cas chez les loueurs « low cost ».

Notre conseil : avant de souscrire cette option, assurez-vous que vous ne bénéficiez pas de cette garantie grâce à votre



carte bancaire. En effet, les cartes Gold Mastercard ou Visa Premier incluent souvent cette option et d'autres services complémentaires comme une "protection juridique" et une "assistance à l'étranger" qui couvrent les frais de dépannage sur la plupart des destinations.

Protégez-vous en cas d'incident sur place

Faites attention si vous passez par un courtier pour louer votre voiture. Vous pourriez avoir à signer deux contrats avec des clauses particulières différentes ce qui pourrait poser problème en cas de panne ou d'accident. De plus, la plupart du temps, le contrat est rédigé dans la langue du pays.

Habitation

Votre maison de vacances est-elle bien protégée ?

Pour protéger votre maison de vacances, une assurance habitation pour résidence secondaire est indispensable. C'est un logement dont les risques sont spécifiques. Les vols y sont notamment plus fréquents puisque votre présence y est souvent épisodique. Vous pouvez prendre une formule spéciale ou étendre celle de votre habitation principale. Dans tous les cas, certains points requièrent votre vigilance.



La clause d'inhabitation

Vous occupez votre logement quelques semaines par an ? Intéressez-vous à la clause d'inhabitation. Avec ce système, vous n'êtes plus indemnisé à compter d'un certain temps d'absence dans votre habitation. Pour les objets précieux, vous n'êtes parfois pas du tout couvert.

Les obligations de protection

Vous n'avez pas de volets anti-effraction ni d'alarme dans votre résidence secondaire ? Vous allez peut-être devoir vous équiper. De nombreux contrats d'habitation ne prévoient de vous dédommager que si vous avez installé ces dispositifs. C'est souvent le cas de la protection contre le vol et le vandalisme.

À chacune de vos absences, veillez aussi à couper les arrivées d'eau. Au-delà d'un certain délai, les assureurs refusent parfois de vous indemniser si vous avez un dégât des eaux.

Santé

Faites un check-up pour l'été !



Que vous voyagiez en France ou à l'étranger, pour quelques jours ou plusieurs semaines, un pépin de santé peut tout gâcher. Avant de partir, la rédaction vous propose un tour d'horizon des indispensables à cocher.

Les vaccins

Parce que la vaccination ne concerne pas que les enfants, il est recommandé de vérifier ses rappels pour les vaccins Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite à 45 ans, à 65 ans, puis tous les 10 ans à partir de 65 ans. Si vous partez à l'étranger, d'autres vaccins peuvent être nécessaires, renseignez-vous sur le site www.service-public.fr

La peau et les grains de beauté

Certains dermatologues conseillent de faire contrôler ses grains de beauté avant de s'exposer au soleil, car une fois la peau bronzée, on distingue moins les changements de couleur. Ce rendez-vous est aussi le moment de rappeler les consignes de protection en période ensoleillée.

Les dents

La Haute Autorité de Santé préconise un rendez-vous une fois par an. C'est l'occasion de détecter et soigner d'éventuels problèmes bucco-dentaires. Sinon, la présence de caries peut se révéler par des douleurs pendant les vacances, notamment lors d'un voyage en avion ou de la pratique de la plongée sous-marine.

Les yeux

Vue qui baisse, vision floue, sécheresse oculaire... certaines situations nécessitent une consultation. À partir de 40 ans, des problèmes visuels majeurs peuvent apparaître, en particulier glaucome, cataracte et DMLA. Dans tous les cas, il est important de

protéger ses yeux en cas de forte luminosité en portant des lunettes de soleil.

La trousse à pharmacie

S'il n'existe pas de trousse type, il y a tout de même des basiques à emporter avec soi : pansements, antiseptique, sérum physiologique, antihistaminique, anti-diarrhéique, laxatif, analgique, crème pour traiter les brûlures et coups de soleil, ciseaux et pince à épiler. Le tout est à compléter avec vos traitements habituels, le cas échéant.

En plus, sachez que l'Assurance Maladie propose un bilan de santé gratuit aux assurés sociaux du régime général. L'examen de prévention santé (EPS) comprend des temps d'échanges avec les professionnels du centre : personnel administratif, infirmier, dentiste et médecin ainsi que la réalisation d'exams et d'actions de dépistage. Pour en savoir plus, contactez votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Focus sur ces initiatives au profit de l'intergénération

Développer les relations intergénérationnelles est un enjeu majeur de société. C'est grâce à ces liens tissés entre jeunes et seniors que se transmettent l'histoire, la mémoire ou encore les valeurs. Si les nouvelles technologies semblent avoir créé de nouvelles habitudes et creusé un fossé entre les générations, c'est bien l'envie de mieux vivre ensemble qui donne naissance à des initiatives de plus en plus nombreuses.



L'intergénération au cœur des actions

L'association « Ensemble demain » vise à créer et développer des projets intergénérationnels de toutes sortes. À titre d'exemple, l'association monte des pièces de théâtre en collaboration avec des théâtres nationaux, ou encore des ateliers pédagogiques autour de la lecture, de l'histoire, des travaux manuels, etc. Ces projets s'inscrivent dans une démarche citoyenne et humaine. Ils sont construits dans la durée avec des partenaires adaptés en fonction de la demande sur le terrain.

Enrichir les échanges entre seniors et étudiants

Favoriser le bien-vieillir des aînés avec des ateliers "découverte" animés par des étudiants. C'est autour de ce concept que le réseau « Tous en Tandem » réalise des

animations culturelles dans les établissements pour personnes âgées (en maisons de retraite, Ehpad, résidences seniors, résidences services) et dans les espaces seniors des communes.

L'idée de la fondatrice, Alexandra de Saivre, est de rapprocher les générations entre elles et de créer du lien pour développer une vraie complicité intergénérationnelle.

Lutter contre l'isolement social

« Monalisa » est née en 2012 de la réflexion autour de l'isolement des âgés lancée par Michèle Delaunay, alors ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie. Près de trente organisations se sont ainsi réunies dans un groupe de travail et ont préconisé, dans un rapport, une « mobilisation » avec et pour les personnes âgées à différents niveaux :

- Un engagement national dans une charte commune ;
 - Une coopération des parties prenantes au niveau départemental ;
 - La promotion de la solidarité des citoyens avec les personnes âgées.
- « Monalisa » rassemble aujourd'hui ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées à travers un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique : caisses de retraite, collectivités, associations, etc. Par exemple, des plateformes d'écoute et des assistants sociaux répondent aux personnes souffrant d'isolement et leur proposent une écoute bienveillante.

Au regard de ces exemples, il est bon de souligner que chacun, à son niveau, peut s'investir et être acteur de la consolidation du lien qui unit et renforce la solidarité entre les générations.

Livres



De la Vénétie à la Haute-Savoie

Si le titre et la couverture en noir et blanc paraissent rébarbatifs, il suffit de démarrer la lecture pour avoir envie d'en savoir plus sur Giovanni, ce « rital » venu s'expatrier en France en 1924 à l'âge de 16 ans.

Alors qu'il est conduit avec l'amour de sa vie en maison de retraite, les souvenirs jaillissent. Bien sûr il y a de la nostalgie, mais ce livre au style alerte est un hymne à la vie et un livre d'histoire. Celle d'un immigré italien qui veut farouchement réussir son intégration en France et dont la première fierté sera d'avoir réussi.

Giovanni est le père de l'auteur (même si le prénom réel a été changé), et les passages écrits à la 1^{ère} personne en sont d'autant plus touchants. Avec quelques jolies réflexions en prime : « Si la jeunesse est la plus belle des fleurs, la vieillesse est le plus savoureux des fruits ».

En maison de retraite, souvenirs d'une vie, Georges Cénédèse

A compte d'auteur - 180 pages - 15€

Date de publication : novembre 2018

DVD

La sélection de l'ECPAD, agence d'images de la Défense



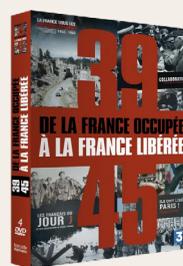
Journal de guerre - Les actualités filmées du Service Cinématographique des Armées

Créée par le Service Cinématographique de l'Armée dès le début de la Seconde Guerre mondiale pour les armées et les services officiels, la série des actualités filmées "Journal de guerre" a avant tout une vocation interne, répondant à la triple mission de témoignage pour le futur, de propagande et

de divertissement pour les troupes au front. Journaux d'actualité, ils sont néanmoins diffusés auprès du grand public, dans les pays alliés ou neutres, permettant ainsi de contrer le cinéma de propagande allemand.

Trente-quatre numéros, montés par le réalisateur Jean Delannoy et commentés par Jean Cassagne, se succèdent sur un rythme hebdomadaire, du 1er octobre 1939 au 6 juin 1940.

Coffret 5 DVD Durée : 10 heures - 34,90 € (ou 24,43 € après remise)



39-45 - De la France occupée à la France libérée

COLLABORATIONS - Les hommes qui ont pris le pouvoir à Vichy mettent en place une politique de « collaboration » avec l'Allemagne nazie.

LA FRANCE SOUS LES BOMBES ALLIÉES 1940/1945 - Entre 1940 et 1945, les bombardements alliés ont fait près de 60.000 morts en France.

LES FRANÇAIS DU JOUR J - Longtemps on a oublié que des Français ont débarqué le 6 juin 1944 sur les plages de Normandie.

ILS ONT LIBÉRÉ PARIS - C'est l'un des épisodes les plus glorieux de la Seconde Guerre mondiale, l'un des symboles de la renaissance de la France, après quatre ans d'occupation allemande.

Coffret 4 DVD Durée : 60 minutes - 39,99 € (ou 27,99 € après remise)

Modalités de commande en bas de page 2

Des vacances pour se ressourcer en famille



Les vacances sont essentielles pour les familles. Partir pour mieux se retrouver, prendre le temps de partager des moments forts, s'écouter et échanger, vivre des aventures ensemble... Derrière la distraction et la légèreté, ce sont autant de nouvelles histoires qui enrichissent la mémoire collective familiale et permettent de cultiver des liens précieux. Sportives, culturelles, spirituelles, en bord de mer, au sommet d'une montagne ou en pleine campagne, les vacances sont propices aux retrouvailles, cultivant les joies d'être ensemble tout simplement. La rédaction vous propose quelques idées pour vous retrouver.

Sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle

La marche est un formidable vecteur d'enrichissement humain et de cohésion familiale. Quittez votre quotidien stressé et venez vous reconnecter à la nature et à l'essentiel. Sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, vous mettez vos « à priori » au vestiaire pour laisser place à la spontanéité et au charme des rencontres. À votre rythme, vous traversez des décors de carte postale, loin des grandes villes et partagez des moments intimes en famille. Le mieux est encore de fractionner l'itinéraire pour créer un rendez-vous familial chaque année et ne pas décourager les petits.

Plonger dans les entrailles de la terre en Dordogne

Pour vivre une aventure unique en famille, pas besoin d'aller bien loin ! La France affiche de magnifiques attraits historiques naturels. Et cette année, la Dordogne est une destination plus que jamais d'actualité. Le gouffre de Padirac célèbre en effet les 130 ans de sa découverte depuis que l'explorateur Edouard-Alfred Martel a eu l'ingénieuse idée d'y pénétrer en 1889. À deux pas de Rocamadour, cette cavité

naturelle de 33 mètres de diamètre et 75 mètres de profondeur est une curiosité géologique majeure qui impressionnera vos enfants. À 103 mètres sous terre, une rivière s'étire et vous emmène dans les méandres du sous-sol, au fil d'une succession de salles voutées, toutes plus époustouflantes les unes que les autres. Un peu plus loin, à une heure de route, le site de la grotte de Lascaux vous permettra de poursuivre votre exploration souterraine de manière tout aussi exceptionnelle. Lascaux IV est une réplique intégrale de la grotte originale fermée au public depuis 1963.

Marcher dans les pas de Léonard de Vinci

Pour les 500 ans de la mort de Léonard de Vinci, le château d'Amboise organise toute une série d'événements, concerts, spectacles et expositions à ne pas manquer. À noter, le 24 juillet, le spectacle « Lionardo » par la compagnie La Sensible retracera la vie de Léonard de Vinci depuis sa naissance jusqu'à sa venue à Amboise en un conte drolatique. Les 14 et 21 juillet et le 11 août à 11h30, un guide conférencier vous transportera dans le quotidien de Léonard de Vinci. Et du 1^{er} juin au 2 septembre, une exposition unique au Clos-Lucé « La Cène de Léonard de Vinci pour François 1^{er}, un chef d'œuvre en soie et en argent » permettra d'admirer une tapisserie tissée pour le futur François 1^{er}, une œuvre exceptionnelle n'ayant jamais été exposée hors des musées du Vatican.

Adrénaline en famille

Pour ceux qui sont en quête d'excitation et de grands frissons, les vacances estivales sont souvent l'occasion de pratiquer de nouvelles activités. Canyoning dans les Gorges du Verdon ou de l'Ardèche, équitation dans les manades en Camargue, deltaplane et parapente en montagne, rafting, via ferrata et même escalade... les sensations fortes sont toujours garanties.



© Association Hermione



© Association Hermione

L'Hermione, une aventure historique et solidaire

Le 4 avril dernier, la réplique du célèbre navire de guerre de La Fayette a mis le cap sur les côtes normandes avec des escales à Cherbourg-en-Cotentin, Dieppe, Ouistreham, Rives-en-Seine, Honfleur et Rouen, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Grande Armada. Ce périple, baptisé « Normandie Liberté », intervient au moment où la France commémore le 75^{ème} anniversaire du Débarquement allié, avec des cérémonies mémorielles porteuses de messages pacificateurs et fédérateurs propres à l'ADN de *L'Hermione*.

Gold beach, Juno beach, Omaha beach, Sword beach, Utah beach - les plages du Cotentin et du Calvados que longe le bateau à l'occasion de son voyage - ont conservé les noms de code à consonances anglo-saxonnes des peuples qui les ont libérées.

De la même manière, aux États-Unis, plus de 50 villes et 600 lieux portent le nom du marquis de La Fayette, en hommage à celui qui avait traversé l'océan Atlantique dans l'autre sens, à bord du mythique navire, pour prendre part à la guerre d'indépendance américaine.

L'Hermione en chiffres

65 m de long **47 m** de haut

2 200 m² de voilure **25 km** de cordage

36 marins professionnels **155** gabiers volontaires

Fondation d'entreprise Hissez haut !

Lieu privilégié d'expression de l'engagement civique et mémoriel propre à La France Mutualiste, la Fondation d'entreprise soutient des actions d'intérêt général.

Cette année, elle a choisi de participer au financement de la restauration des voiles et de la mât de la mythique frégate du marquis de La Fayette, reconstruite en 17 ans et mise en l'eau en 2014 par l'association Hermione - La Fayette, armateur et propriétaire du navire. Partageant les mêmes valeurs d'engagement, de transmission et de solidarité que l'association Hermione -

La Fayette, la Fondation d'entreprise La France Mutualiste est fière d'apporter son soutien au projet Hermione, dont le voyage 2019 « Normandie Liberté » permet à des milliers de visiteurs de se replonger dans l'Histoire et vivre une expérience hors du temps.

Parallèlement, plusieurs comités mutualistes ont financé la formation de certains gabiers embarqué à bord de *L'Hermione* pour son expédition 2019. A bord, le gabier (ou gabière au féminin) est un matelot spécifiquement affecté à travailler dans la mât aux manœuvres et à l'entretien du gréement.

Un savoir- faire à l'honneur

C'est au cours d'une cérémonie à l'Élysée en mai que l'Association Hermione - La Fayette a reçu le prix Honoris Causa « Meilleur Ouvrier de France » à titre collectif. La frégate y était honorée en tant qu'« institution qui porte haut les valeurs de l'excellence française et qui incarne aussi le rôle de liberté, d'égalité et de fraternité ». Un titre aussi rare que prestigieux pour n'avoir été décerné, auparavant, qu'à la Patrouille de France.

ÉPARGNE RETRAITE

Jusqu'au 31 juillet 2019

VERSEZ
sans frais*

EN TOUTE LIBERTÉ

*Les frais sur versement prévus au règlement mutualiste des contrats d'assurance vie Actépargne2, Rentépargne, Livret RM et Funépargne ne sont pas appliqués sur tous les versements réalisés entre le 1er juin et le 31 juillet 2019 inclus (cachet de la poste faisant foi). L'offre est valable sur toute la période pour tout versement initial et/ou complémentaire sous réserve du respect du montant minimum de versement prévu par chacun des contrats. L'offre est non cumulable avec toute offre en cours et pourra être interrompue par La France Mutualiste à tout moment.



Conseil assurance & épargne

www.lafrancemutualiste.fr